

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e) Père, Mère ou Responsable légal
de l'enfant ou des enfants déclare :

- **Autoriser** le directeur du Centre social ou la directrice de l'accueil collectif de mineurs à prendre en cas de maladie ou d'accident grave, toutes mesures nécessaires (pompiers, SAMU) en tenant compte de la fiche sanitaire de liaison remplie par mes soins ----- > OUI NON
- **Mon/mes enfants**..... **bénéficie(nt) de l'AEEH** ----- > OUI NON
- **Avoir pris connaissance du fait que**
 - les frais médicaux sont à la charge de la famille : ----- > OUI NON
 - mon (mes) enfant(s) est(sont) placé(s) sous la responsabilité de la MJC-Centre social pendant sa(leur) présence et sa(leur) participation aux activités ----- > OUI NON
- **Autoriser** mon(mes) enfant(s) à participer à l'ensemble des activités ----- > OUI NON
- **Autoriser** mon(mes) enfant(s) à participer aux sorties en car, mini bus ou Cypré ----- > OUI NON
- Autoriser mon(mes) enfant(s) à être pris en photo dans le cadre des activités pour éventuellement figurer sur les publicités de la MJC (plaquette, site, réseaux) ----- > OUI NON
- **Que le régime alimentaire de mon (mes) enfants(s) est sans aucune restriction** ----- > OUI NON
 - est sans porc ----- > OUI NON
 - est sans viande ----- > OUI NON
 - suit un PAI (Allergie) ----- > OUI NON

FACTURATION/RÈGLEMENT

Les tarifs sont établis en fonction des revenus et de la composition de chaque foyer.

Les informations demandées ci-après sont donc très importantes.

Êtes-vous allocataire de la CAF de l'Oise? OUI NON

Si oui, n° d'allocataire CAF :

Si autre régime, lequel

Merci également de fournir le ou les avis d'imposition du foyer (**obligatoirement**)

Sans l'ensemble de ces informations vous serez facturé au tarif maximum.

Facture à établir au nom de :

Pour information : Les factures sont disponibles sur le portail familles. L'impression des factures n'est donc faite que très exceptionnellement.

Mode de règlement

- par prélèvement bancaire le 10 de chaque mois - **dans ce cas nous fournir votre RIB** (un mandat SEPA que vous devrez signer en main propre sera émis)
Les familles réglant déjà par prélèvement n'ont pas à nous redonner leur RIB (sauf changement de banque)
- par carte bancaire directement sur le portail famille (onglet « finances », item « paiement en ligne »)
- par virement bancaire sur le compte de la MJC (notre RIB est disponible sur le portail familles)
- par chèque à l'ordre de la MJC ou en espèces à l'Espace Rameau ou à l'Accueil Péguy

La CAF de l'Oise participe au financement des accueils collectifs de mineurs (ACM)

Je (nous) soussigné(e, s), M. et/ou Mme père,
mère ou tuteur des enfants déclare(ons)

avoir pris connaissance du règlement intérieur, des conditions d'accueil des enfants, des conditions financières et pratiques, ainsi que de l'autorisation de conservation des données personnelles au Centre social de la MJC.

Je (nous) m' (nous) engage(ons) à en respecter tous les points.

Crépy-en-Valois, le

Signature des parents